



Avis de santé publique

Avis d'ébullition de l'eau — Baker Lake

14 octobre 2020

Baker Lake, Nunavut

Le ministère de la Santé a émis un avis d'ébullition de l'eau pour le hameau de Baker Lake. Cette mesure préventive est adoptée en raison de la turbidité élevée de l'eau (eau trouble).

Pendant qu'un avis d'ébullition de l'eau est en vigueur, toute l'eau destinée à la consommation doit bouillir à gros bouillons pendant **au moins** une minute.

Il est essentiel de faire bouillir l'eau destinée aux utilisations suivantes :

- Consommation directe.
- Préparation pour nourrissons.
- Préparation de jus et de glaçons.
- Lavage de fruits et de légumes.
- Préparation des aliments.
- Brossage de dents.

On peut faire bouillir l'eau sur la cuisinière dans une casserole ou une bouilloire, ou utiliser une bouilloire électrique sans dispositif d'arrêt automatique.

Il n'est pas nécessaire de faire bouillir l'eau destinée à d'autres utilisations que celles indiquées ci-dessus.

###

Relations avec les médias :

Dana Sommerville

Coordonnatrice des communications

Ministère de la Santé

867-975-5712

dsommerville1@gov.nu.ca

ᖃᖃᖅ ᖃᖃᖅ ᖃᖃᖅ ᖃᖃᖅ ᖃᖃᖅ ᖃᖃᖅ ᖃᖃᖅ ᖃᖃᖅ ᖃᖃᖅ ᖃᖃᖅ
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhagtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.